



PATRIMOINE SUISSE
SECTION VAUDOISE

Domaine de La Doges
Ch. des BulesseS 154
1814 La Tour-de-Peilz

Tél: +41 21 944 15 20
info@patrimoinesuisse-
vd.ch
www.patrimoinesuisse-
vd.ch

PÉTITION EN FAVEUR DU MAINTIEN DU STADE OLYMPIQUE DE LA PONTAISE

Patrimoine suisse, section vaudoise, avec le soutien des soussigné-es, lance un appel aux Autorités lausannoises et cantonales en faveur du maintien de l'émblématique stade olympique de la Pontaise.

Plusieurs facteurs plaident en faveur du maintien du stade de la Pontaise, construit en 1954 par l'architecte Charles-François Thévenaz et son neveu Émile Thévenaz, ingénieur civil. Inscrit depuis six ans sur la Liste rouge de Patrimoine suisse, ce stade présente non seulement un intérêt patrimonial important, mais permet aussi d'éviter une surdensification des Plaines du Loup.

Deux commissions d'experts, nommées par le Conseil d'État, sont récemment arrivées à la même conclusion : les valeurs patrimoniale et de mémoire du stade justifient de lui attribuer la note 1 et de procéder à son classement comme Monument historique d'intérêt national. On s'étonne dès lors que, malgré la clarté de ces recommandations, le département chargé de la protection du patrimoine évite obstinément de mettre en œuvre ces mesures. Cette absence de décision autorise la Municipalité de Lausanne à indiquer, dans son préavis N° 2023/71 demandant un crédit d'étude pour le stade Coubertin, que «le stade de la Pontaise dispose aujourd'hui d'une note *3* au recensement architectural. [...] Rien n'interdit donc aujourd'hui qu'il puisse être démoli ou profondément transformé».

Cette perspective destructrice n'est pas tolérable. L'État et la Commune devraient, sans plus tarder, accepter les avis des experts et suivre leurs recommandations. Ceci mettrait définitivement le stade à l'abri d'une démolition et poserait des bases claires pour que les futures interventions et adaptations se fassent dans le respect du monument.

Sur le plan de l'urbanisme, et en tirant les leçons de la réalisation très dense de la première étape du projet Métamorphose, il convient de se demander si ce n'est pas la vision de la Municipalité de Lausanne qui pose problème en raison de ses objectifs exclusivement quantitatifs, liés au nombre de logements et à une pure rentabilité financière. Un bon projet de développement urbanistique comprend aussi des activités et des infrastructures liées aux loisirs ou, tout simplement, une gestion des «vides», compléments indissociables des «pleins» constitués par les immeubles. S'y ajoute la question de la mémoire, à savoir la capacité d'une ville à ne pas effacer les traces de son passé, mais d'en faire le moteur et le point de départ de son développement.

Le contexte a évolué de manière conséquente depuis les premières réflexions au début des années 2000 au sujet de Métamorphose et l'initiative populaire des «deux stades au Nord» : il va non seulement dans le sens d'une plus grande sensibilité au patrimoine bâti, notamment du XX^e siècle, mais aussi dans celui de l'écologie et de l'économie des ressources. Il devient urgent de voir la préservation des ressources prendre le pas sur le gaspillage inconsidéré du potentiel du bâti existant.

Pour toutes ces raisons, Patrimoine suisse lance une pétition, avec le soutien des soussigné-es, afin que:

- la valeur patrimoniale du stade de la Pontaise soit officiellement reconnue par l'État;
- la planification des Plaines du Loup soit revue par la Municipalité de Lausanne dans le but de maintenir et de valoriser le stade de la Pontaise au profit des habitant-es des nouveaux quartiers, tout en maintenant ses capacités d'accueil pour des manifestations sportives et culturelles.

Les signataires :

Nom: _____ Prénom: _____ Localité: _____

Adresse: _____

Nom: _____ Prénom: _____ Localité: _____

Adresse: _____

*Pétition à renvoyer signée à la section vaudoise de Patrimoine suisse (Ch. des BulesseS 154, La Tour-de-Peilz) ou à signer via [www.patrimoinesuisse-
vd.ch](http://www.patrimoinesuisse-
vd.ch)*